



« Allons au-devant de la vie ! » : Le Front Pop' a 90 ans !

Bientôt les vacances ! Bientôt un repos bien mérité !

Mais à qui ou plutôt à quoi le doit-on ? Et bien au Front Populaire qui, en mai-juin 1936, il y a donc pile 90 ans, a profondément changé le visage de la France.

Les années trente : C'est la crise, le chômage de masse, le fascisme, la montée des périls. Bref de bien sombres années !

Et pourtant survient ce « moment Front populaire » qui est bien plus que le résultat d'une alliance électorale entre les partis de gauche et de leur victoire électorale. C'est un moment unique, marqué par la lutte menée par des femmes et des hommes déterminées à instaurer une République sociale fondée sur le triptyque « Pain, paix et liberté ».

Ce que ces hommes et ces femmes ont obtenu en quelques semaines - par la grève, par l'occupation des usines, et, au bout, par la négociation (les fameux Accords Matignon) - est tout simplement révolutionnaire :

- Les congés payés - 2 semaines. Pour la première fois.
- La semaine de 40 heures de travail.
- Les conventions collectives.
- La liberté syndicale dans les entreprises.

Et des ouvrier.e.s qui n'avaient jamais vu la mer de leur vie entière sont alors parti.e.s en vacances à l'été 36. En famille. Pour la première fois.

Ce droit aux congés, récemment remis en cause avec une proposition d'une Droite à jamais revancharde permettant d'y renoncer en échange de miettes, nous l'utilisons chaque été. Chaque année. Souvent sans savoir qui l'a arraché. Et à quel prix...

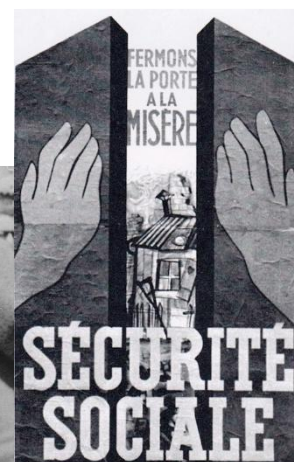
Celles et ceux qui nous ont donné ce droit (sans oublier les autres conquis arrachés à la même époque) méritent qu'on se souvienne d'elles et d'eux. Vive le Front Populaire !

22 mai 1946 - 22 mai 2026 : les 80 ans de la Sécu

Les camarades de l'UL se sont considérablement investi-es dans la préparation de l'évènement, co-construit avec Alternative Mutualiste. Un « Mémoire de » en retracera les étapes. Une journée entière de préparation de la salle a été nécessaire. Nous avons accueilli Hebdo 39 à 10h, pour une interview collective. Cette initiative est un point de départ pour déployer du revendicatif et de l'action sur cet enjeu de société fondamental.



Après les 130 ans CGT, notre UL continue de s'engager dans des projets d'importance. C'est ce qui donne beaucoup de sens ancré dans un objectif collectivement défini, travaillé, porté par tous. Parce que la cohésion d'une équipe se construit en permanence, avec, au bout, la fierté d'y être arrivé, le plaisir du travail militant bien fait !



COUP DE GUEULE!



POUR LE MAINTIEN DE L'EREA DE CROTENAY

Assez de mépris !!! Assez de décisions prises dans le dos des personnels, des élèves et de leurs familles. Depuis dix ans, l'ombre de la fermeture plane sur notre établissement, sous le prétexte qu'il coûterait trop cher.

On parle de redéploiement, de transfert, de disparition pure et simple, mais qui pense aux élèves en grande difficulté pour qui l'EREA est la dernière chance ? Les envoyer en inclusion dans des collèges « ordinaire » c'est les condamner à l'échec au décrochage à l'exclusion.

Un élève sorti du système coûte 300000 euros à la société, voilà le vrai coût de l'abandon !

On nous balade avec des réunions, des courriers sans réponse, des promesses creuses. Pendant ce temps les décisions tombent :

- les 6° au collège des Louataux à la rentrée de septembre 2026
- les repas livrés par le lycée Paul Emile Victor en janvier 2027

Tout est fait pour vider l'EREA de sa substance, sans jamais oser l'annoncer franchement. Fermer l'EREA c'est mépriser le travail acharné des personnels, c'est nier la réalité de la difficulté scolaire, c'est sacrifier les jeunes sur l'autel de l'économie de bout de chandelle.



Les alternatives proposées sont des leurres, pas de plateau technique pas de solution sérieuse. Nous refusons d'être complices de ce gâchis. Nous exigeons que la région et le rectorat prennent enfin leurs responsabilités.

Respectons les élèves et les personnels en engageant les moyens humains et matériels nécessaires !

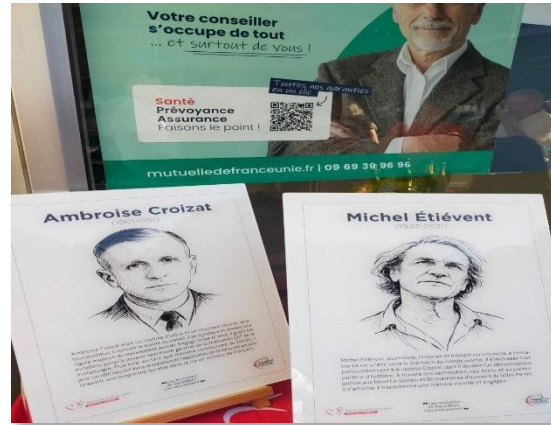
L'EREA La Moraine doit vivre pour l'avenir des jeunes et pour l'égalité des chances !
Nous ne lâcherons rien !

Brèves... mais pas de comptoir !

26 mai à Lons, les 80 ans de la Sécu !



Nous sommes également descendus à Lons, pour les 80 ans Sécu, organisés par Alternative mutualiste. Nous avons pu voir ou revoir «les Jours heureux» le matin, puis «La Sociale» en début d'après-midi, avant le débat sur la cherté des mutuelles. Là aussi temps revendicatif et également temps de mémoire, avec 2 plaques commémoratives pour Ambroise Croizat et Michel Etiévent. Une très très belle journée !



Travailler en réseau...



L'UL s'est rendue dans les locaux de l'entreprise ARDEC APM pour négocier le protocole d'accord pré-électoral. (PAP) Dans la foulée, les contacts se sont rapidement établis avec le syndicat départemental des métaux. Du coup, nous sommes allés distribuer des tracts pour les élections mais également sur une boîte à côté, relevant également de la métallurgie. Merci à Nicolas, secrétaire à l'orga de ce jeune syndicat ! Nous devrions pouvoir établir ensemble un plan de travail pour assurer une présence/visibilité de la Cgt sur les différents sites et avancer sur la syndicalisation.



L'USD CGT Santé Jura en congrès



Notre UL était présente au congrès de la CGT Santé du département. 30 camarades y ont participé. Des axes forts ont été déroulés, notamment la situation de l'hôpital public, les conditions de travail épuisantes pour l'ensemble des personnels, la formation syndicale, le rôle et la place des mandaté-es ainsi que la question du renforcement et des mobilisations. Une journée attractive, riche en contenu et perspectives.



Appel de la Ligue Des Droits de l'Homme à défendre l'Etat de droit !

En ce XXI^e siècle, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite passe essentiellement par les urnes. C'est en ayant à l'esprit les élections présidentielle et législatives du printemps 2027 en France que la LDH alerte sur le défi auquel sont confronté-e-s toutes celles et ceux qui sont attaché-e-s à l'égalité des droits et aux libertés fondamentales. Elle propose que les politiques publiques soient délibérées au prisme de l'accès effectif à tous les droits pour toutes et tous.

Jusqu'ici, celles et ceux qui voient dans les extrêmes droites un danger mortel pour une société égalitaire et démocratique, dans les pays où l'État de droit demeure solide, ont toujours réussi à suffisamment se regrouper lors des votes décisifs. Mais aujourd'hui, l'accent mis au sein de la gauche sur ce qui différencie plutôt que sur ce qui rassemble, le niveau actuel du vote pour l'extrême droite et l'attraction qu'elle exerce sur une partie de la droite tracent un chemin susceptible d'amener l'extrême droite au pouvoir, ce qui serait mortifère pour l'effectivité comme pour l'universalité des droits humains.

Pour la LDH, la sauvegarde de l'État de droit est indissociable de la lutte antifasciste.

Pour la LDH, le débat public et les mobilisations sociales doivent permettre d'ouvrir le chemin alternatif, celui qui conduit à l'égalité en droit et en fait, aux solidarités appuyées sur des politiques publiques qui créent le commun dans la société, une démocratie dont les processus assurent de nouvelles égalités et solidarités, un respect de l'État de droit qui permette un vivre ensemble aux antipodes de la loi du plus fort.



Nous, LDH, appelons les citoyennes et citoyens à se mobiliser et faire entendre une voix forte de résistance et d'opposition, de solidarité et d'espoir, en suivant l'exemple de celles et ceux qui dans le monde résistent face aux régimes fascistes et illibéraux, et remportent des victoires comme dans le Minnesota, en Italie ou en Hongrie.

Appel de la Ligue Des Droits de l'Homme à défendre l'Etat de droit ! (suite)

Nous, LDH, en appelons aux forces progressistes, qui doivent, au-delà de leurs divergences, en entendant enfin les voix de la société civile, permettre à l'espoir de se traduire dans les urnes, par la construction d'une alternative écologique, sociale et démocratique promouvant l'accès effectif aux droits.

Nous, LDH, en appelons aux libéraux, qui doivent prendre la mesure du péril et choisir, avec nous, de défendre le cadre de l'État de droit et la démocratie qui seuls permettent un débat apaisé, des alternances politiques et le respect de tous les droits politiques proclamés dans notre pays depuis plus de deux siècles, tout en permettant des politiques publiques qui améliorent l'accès effectif aux droits, dans le cadre d'un contrat social plus juste. Seul ce choix nous permettra de vivre ensemble et en paix sans subir l'arbitraire et la violence de la loi du plus fort.

Partout, la LDH portera cet appel aux démocrates, aux forces politiques progressistes et libérales. Partout nous initierons des mouvements de la société civile et participerons aux mobilisations citoyennes pour éloigner le spectre de l'autoritarisme et du fascisme. Partout, la LDH combattra sans relâche les atteintes à l'Etat de droit, notamment par la voie judiciaire.



L'histoire nous enseigne que les démocraties ne disparaissent pas brutalement, mais se désagrègent lorsqu'elles cessent d'être défendues. Aujourd'hui, l'urgence est là. Il s'agit de débattre, mais aussi d'agir, de voter, de s'unir et de se mobiliser pour empêcher que s'impose un modèle politique fondé sur l'exclusion, la peur et l'arbitraire. La démocratie ne se préserve pas : elle se construit chaque jour. Contre la loi du plus fort, nous faisons le choix des droits, de la démocratie et de l'État de droit.

Contact : <https://www.ldh-france.org/>



communiqué de presse : **Pour le maintien de l'EREA de Crotenay dans le Jura**

Depuis plus de dix ans, l'avenir de l'EREA de Crotenay est régulièrement remis en question. À plusieurs reprises, la CGT Bourgogne-Franche-Comté a interrogé les décideurs et alerté sur les conséquences d'une fermeture de cet établissement essentiel pour le territoire.

À une certaine période, le rectorat avait même évoqué la possibilité de fermer deux établissements dans le Jura. De son côté, la Région a longtemps nié l'existence d'un projet concernant Crotenay. Lors de ses vœux à Poligny, le président de Région affirmait encore qu'« il n'y a pas de dossier sur Crotenay ». Les membres du CA de l'EREA n'ont pas eu d'informations, ont été laissés dans le flou.

Pourtant, les faits sont là.

Si rien n'est fait pour enrayer ce processus, la classe de 6e de l'EREA serait transférée vers le collège des Louataux. À partir de janvier 2027, la restauration serait assurée par le lycée de Champagnole. Derrière ces décisions présentées comme de simples réorganisations se dessine une réalité bien connue : celle d'un démantèlement progressif qui prépare la disparition de l'établissement.

La fermeture de l'EREA ne serait pas une simple question administrative. Elle priverait des élèves d'un lieu d'apprentissage spécialisé, adapté à leurs besoins et à leur réussite. Elle fragiliserait des familles qui ont déjà besoin d'un accompagnement renforcé. Elle constituerait également un nouveau recul du service public dans nos territoires ruraux.

L'EREA de Crotenay remplit une mission éducative, sociale et humaine indispensable. Ce sont des parcours de réussite, des équipes engagées et un savoir-faire reconnu qui sont aujourd'hui menacés.

La CGT exige :

- **Le maintien intégral de l'EREA de Crotenay**
- **L'arrêt immédiat de toute mesure conduisant à son démantèlement**
- **Des investissements et des moyens humains à la hauteur des besoins des élèves**
- **Une transparence totale de l'État et de la Région sur l'avenir de l'établissement**

Nous refusons que les logiques comptables prennent le pas sur les besoins des jeunes et des familles. L'éducation n'est pas un coût, c'est un droit, un investissement pour l'avenir.

**La casse sociale, ça suffit !
Le démantèlement de l'enseignement spécialisé, ça suffit !
La disparition des services publics dans le Jura, ça suffit !**

La CGT appelle les personnels, les familles, les élu-es et l'ensemble de la population à se mobiliser pour défendre l'EREA de Crotenay pour garantir son avenir.

10 Juin 2026,



Lutte contre la proposition de loi Rodwell

(sur le site de l'Assemblée nationale)

Encore une ppl liberticide et stigmatisante

Censée lutter contre le risque terroriste, cette PPL prévoit plusieurs mesures qui prennent pour cibles les personnes étrangères, celles présentant des troubles mentaux, ou les personnes trans. Tout y passe : extension de la rétention de sûreté judiciaire, injonction d'expertise psychiatrique avec possibilité d'hospitalisation sans consentement à cette fin, et restriction du droit de changer de prénom pour les personnes trans ayant un acte de naissance étranger ou un casier judiciaire.

Le texte en cause prévoit la possibilité de placer en rétention de sûreté judiciaire les personnes en fin de peine, qui, condamnées à plus de quinze ans, « présentent, à l'issue de l'exécution de leur peine, une très forte dangerosité caractérisée par une probabilité élevée de récidive en lien avec un trouble grave de la personnalité ». Proposer, comme ici, d'intervenir en bout de chaîne pénale constitue l'aveu de l'échec cinglant du système carcéral actuel, censé permettre l'accès à des soins psychiatriques et viser la réhabilitation, sans en tirer la moindre conséquence cohérente, bien au contraire, puisqu'il s'agit d'aggraver la fausse solution de l'enfermement, au-delà de la peine.



Imposer des soins sans consentement, avec injonction d'expertise semble vouloir répondre aux défis représentés par la radicalisation de certaines personnes « présentant des troubles mentaux ». Il faut pourtant rappeler que l'immense majorité des personnes qui présentent des troubles mentaux ne constitue aucun danger, encore moins terroriste, et, qu'à cet égard, rechercher parmi elles le danger, pousse nécessairement à un risque d'amalgame, notamment issu de discriminations croisées, en particulier pour les personnes musulmanes. **Pathologiser ainsi la question idéologique est une pente glissante dangereuse en démocratie.**

Fausse idée par ailleurs que de croire que la psychiatrie détiendrait seule la solution à la déradicalisation - alors que celle-ci ne peut être pensée sans l'enjeu essentiel de la socialisation que, précisément, les enfermements (détention, rétentions, hospitalisation forcée) détruisent.

Enfin, cette PPL sidère par son hypocrisie tant on sait combien la psychiatrie est le secteur de la santé le plus maltraité et en manque de moyens en France et que rien n'est prévu pour résoudre ses difficultés.

Outre les étrangers et les personnes présentant des troubles mentaux, la PPL stigmatise les

L'éclairage



Lutte contre la proposition de loi Rodwell Encore une ppl liberticide et stigmatisante (suite)

personnes trans, en prévoyant notamment de limiter leur possibilité de changer de prénom dans certains cas de condamnations pénales, au prétexte que ce changement serait un outil de dissimulation.

Cette suspicion, dont on ignore sur quelle réalité elle pourrait se fonder, crée ainsi une impossibilité pour certaines personnes de faire reconnaître leur transidentité à des seules fins de surveillance administrative. Il en va de même des personnes disposant d'un acte d'état civil étranger qui devraient d'abord faire reconnaître leur changement dans leur pays d'origine. Pour toutes les personnes nées dans des pays ne reconnaissant pas - voire sanctionnant - la transidentité, l'obstacle devient insurmontable et crée une discrimination légale insupportable.

communiqué



communiqué

Motion de soutien à Sophie Binet

Au travers de sa plainte contre notre secrétaire générale Sophie Binet, le groupe SEB, par son entreprise Tefal, démontre une fois de plus toute sa conception du droit et de la démocratie. Il avait déjà poursuivi de ses foudres une inspectrice du travail qui n'avait fait que son travail.

Croire que l'on peut faire plier la CGT à coups de bâton et de répressions diverses relève d'une profonde méconnaissance de l'histoire de notre pays !

Cette plainte pour diffamation est l'arbre qui cache la forêt puisqu'il s'agit avant tout de mettre sous le tapis le scandale sanitaire que constituent les PFAS.

Cette criminalisation de la pensée critique et de l'action syndicale s'est démultipliée ces dernières années, en particulier contre les militant-es de la CGT, contre celles et ceux qui luttent pour l'environnement.

Ces pratiques trouvent ancrage dans les politiques menées par les derniers gouvernements. Elles ont en effet attaqué de façon très dure la démocratie sociale dans les entreprises, réduit considérablement les institutions représentatives des personnels et leurs moyens. Elles ont donc ouvert la voie à la chasse aux mal pensant-es.

L'Union Locale CGT et le syndicat CGT des retraité-es Multipro de Champagne réaffirment leur total soutien et entière solidarité à leur Secrétaire générale.

Pour le droit, pour la démocratie, pour d'autres horizons que la répression, la lutte continue !

Violations régulières des droits fondamentaux au travail », le sombre constat des experts syndicaux internationaux concernant la France

La Confédération syndicale internationale (CSI) vient de publier l'édition 2026 de son Indice annuel sur le respect des droits dans le monde. Depuis sa création en 2014, il classe les différents pays du monde en six grandes catégories : de celle des « violations sporadiques des droits » (1), à celle dans laquelle « les droits ne sont pas garantis du fait de l'effondrement de l'État de droit » (5+).

Indéniablement, l'état du monde s'est fortement dégradé : violations de la liberté d'expression (+5 points), attaques violentes contre les travailleurs (+6 points), atteintes portées aux libertés publiques (+3 points), « dont une augmentation spectaculaire du nombre d'arrestations et de détentions de travailleurs et de leurs représentants. »

Un « coup d'État des milliardaires » contre une démocratie gravement en danger

L'Europe et le continent américain confirment toujours plus leur recul déjà enregistré l'an dernier, là où l'extrême droite n'a de cesse d'avancer. En cause : hausse des profits, absence de taxation des plus riches, dégradation du niveau de vie, concentration des richesses et du pouvoir. Partout, les travailleur·euses sont réduit·es au silence, à grand renfort de criminalisation, de répressions, de violations des droits syndicaux et de grève.

Depuis 2018, la France figurait dans la catégorie des « violations réitérées des droits » (2). En 2026, elle dégringole en « violations régulières des droits » (3), son plus bas classement depuis la création de l'Indice, rejoignant la liste des pays qui ont vu leur situation se détériorer significativement cette année, l'Albanie, l'Argentine et le Panama, « en raison du large éventail d'atteintes dont sont victimes les travailleurs et les syndicats ».

Selon la CSI, depuis les grèves de 2023, « plus de 1 000 militant·es de la Confédération générale du travail (CGT) ont été victimes de la répression de l'Etat et des employeurs, ainsi que d'une vague d'attaques violentes perpétrées par des groupes d'extrême droite. »

Ainsi, « licenciements et représailles visant des travailleurs qui mènent des activités syndicales », locaux syndicaux visés, menaces de morts à l'encontre des militant·es, « projets de réforme législative visant à affaiblir les protections en matière de grève », ou encore agressions violentes de la part de l'extrême droite, figurent au nombre des constats relevés en France par cet Indice 2026.

En outre, la double mise en examen de la Secrétaire générale Sophie Binet, la cinquième visant un·e dirigeant·e confédéral·e de la CGT, illustre « une tendance grandement inquiétante en France de représailles judiciaires visant des militants syndicaux. »

A l'heure où l'extrême droite se situe plus que jamais aux portes du pouvoir, c'est là la dernière occasion pour le gouvernement d'agir, afin de faire en sorte d'éviter le pire.

Le 1er juin 2026

Résister, s'engager, signer les pétitions !!!

- Pour sauver l'encadrement des loyers (site LDH),
- Quand l'école ne suffit plus à protéger une famille (site *trente neuf degrés*),
- Contre la fermeture de l'EREA de Crotenay,
- Rétablir le 4ème TGV Paris-Lausanne via le Jura (change.org),
- Contre la fermeture de classe à Viry,
- Shake ton politique face aux lois urgences si nous voulons des lois qui protègent,
- Non au plastique dans les cantines scolaires.



Prochaines permanences (Locaux de l'UL)

Mercredi 1^{er} Juillet 2026 - 14h00-15h30

Les RDV sont possibles sur demande

Prochain bureau de la CE (Locaux de l'UL)

Mardi 30 juin 2026 - Horaires à définir

Ont contribué à ce numéro :

Jacqueline,
Françoise, Frédo,
Yann et plein de petites mains de l'UL...

Contact :

06 62 23 85 48
06 33 03 65 36

cgt.champa@gmail.com

Nous avons aussi une page **facebook** !
Retrouvez-nous, commentez, likez



Bons congés à toutes
et à tous...